



# PROPOSITION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET/OU CLASSES AU TITRE DU CODE DU PATRIMOINE

DOSSIER D'APPROBATION  
Fiches de présentation des PDA  
par monument

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

## Colombier

### Périmètre délimité des abords

# Église

Place de l'Église  
24 560 Colombier



Crédit photo : Michel Chanaud



**Communauté d'Agglomération Bergeracoise**  
**Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne**  
Equipe chargée d'études : Métropolis + Archistudio

## Contexte local

La commune de Colombier se situe au sud de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. D'une population de 251 habitants en 2016, la commune se caractérise par la prédominance de l'activité viticole.



## Contexte historique

L'ancien bourg de Colombier se situe à l'extrême sud-est du périmètre communal, à 300 mètres de la RN 21.

Ce bourg, de taille modeste, a été supplanté par le bourg de Labadie, qui concentre les principaux équipements de la commune (Mairie, école,...).



(Carte : Carte Etat-Major XIXème siècle / géoportail)

# Église

Place de l'Église  
24 560 Colombier

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

## Église des XIIème et XVIème siècle) inscrite par arrêté du 12 octobre 1948

Placée sur un piton, l'église du 12e siècle présente un chevet plat avec chœur voûté en berceau, une nef voûtée sur croisée d'ogives et deux chapelles latérales sur voûte d'arête. Le clocher-mur repose sur un mur de deux mètres d'épaisseur, dans lequel se trouve, à droite de l'entrée, un escalier à vis et, à gauche, une petite chapelle baptismale du 16e siècle. Le clocher a été refait et recouvert de dalles de pierres. Le bénitier a été réalisé dans une colonne romaine usée.

### Le portail de l'Église

(Photo : Père Igor)



## descriptif des abords

Dans un contexte très agricole où les paysages viticoles sont dominants sur les vallonnements alentours, le village de Colombier et son Église sont positionnés sur un promontoire en ligne de crête, le long d'une voie communale. L'ensemble urbanisé, dont l'église, bénéficie d'un écrin naturel qui contribue à positionner le village dans son paysage.

Les perceptions de l'Église depuis le nord sont moins perceptibles du fait de la densité des boisements le long de la ligne de crête. Au contraire, la frange sud du site paraît beaucoup plus ouverte sur les paysages viticoles. L'Église et son clocher participe ainsi à dessiner la silhouette du bourg dans le grand paysage.

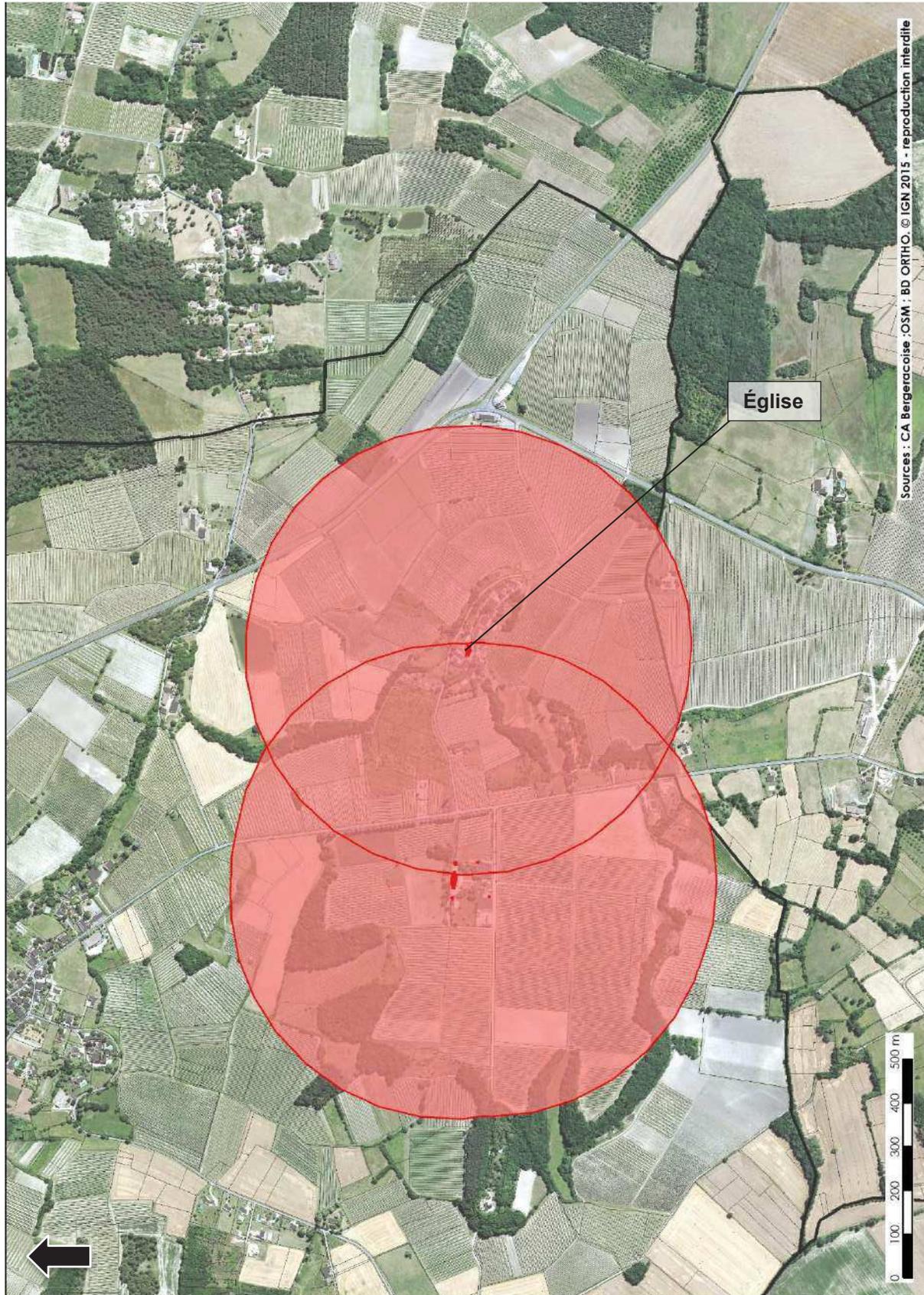
## justification du périmètre

Le positionnement de l'Église le long de la ligne de crête et les ouvertures visuelles qui se dégagent sur les territoires viticoles alentours justifient d'étendre le périmètre de protection au-delà du rayon théorique des 500 mètres autour de l'édifice.

Une attention particulière doit être portée à l'est sur les perceptions :

- à l'est, depuis la RN21 notamment vis-à-vis des quelques constructions isolées dans les espaces ruraux alentours ;
- au sud, afin de conserver une attention forte sur l'espace viticole qui met en scène la silhouette du bourg sur son promontoire ;
- à l'ouest, où l'Église peut répondre et compléter les enjeux de protection du Château de la Jaubertie.

# périmètre de protection actuel



# périmètre de protection délimité des abords proposé

